

LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

• Maîtriser les contours et les spécificités des marchés publics d'assurance

• Cerner les clauses propres aux marchés publics d'assurance

• Suivre l'exécution et la vie du contrat d'assurance



Animée par Mathieu TORT

Consultant spécialiste des marchés publics





LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

Les marchés publics d'assurance ont pour particularité de relever à la fois du Code des assurances et de la réglementation de la commande publique.

Ces deux journées de formation vous permettront d'appréhender les particularités de ce type de marché public afin d'en maîtriser tous les aspects tant au stade de l'analyse du besoin que de la rédaction des pièces jusqu'à l'exécution du marché.

Pour une meilleure appréciation de ces mécanismes, vous bénéficierez de l'expertise de votre formateur, dont le conseil et l'enseignement sont reconnus et largement appréciés. Vous recevrez un support pédagogique, auquel vous pourrez vous référer, dans le traitement de vos marchés.

Vous pourrez également échanger avec vos homologues, des préoccupations communes, confronter des points de vue, en profitant des commentaires avisés de votre formateur.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.





À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Élu et personnel des collectivités publiques tels que directeur général des services et directeur général adjoint, directeur et responsable des services marchés, des affaires juridiques et contentieuses et directeur financier

PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

- Maîtriser les contours et les spécificités des marchés publics d'assurance
- Cerner et rédiger les clauses propres aux marchés publics d'assurance
- Assurer le suivi de l'exécution et la vie du contrat d'assurance



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PROGRAMME

1er JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 Tour de table : présentation du programme et recueil des attentes particulières

9h15 Le marché public d'assurance et son environnement

- Le contexte juridique et le cadre général de la commande publique
- Le code des marchés publics et le code des assurances
- · La spécificité des marchés publics d'assurance

10h30 Pause

10h45 Les acteurs du marché public d'assurance

- Le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice
- Les différents opérateurs
- Les assureurs, courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance
- Les groupements d'opérateurs économiques et la coassurance
- Le mandat de représentation et apérition

12h00 Présentation synoptique des différents acteurs

12h30 Déjeuner

14h00 Les risques en matière d'assurance

- Les assurances de responsabilités obligatoires et non obligatoires
- Les assurances de dommages obligatoires et non obligatoires
- Les assurances mixtes
- Les assurances atypiques

15h30 Pause

15h45 La conception du marché public d'assurance

- L'audit d'assurance et la définition des besoins
- ► Cas pratique. Audit d'assurance
- La présentation des statistiques liées à la sinistralité
- L'allotissement par type de risque

17h00 Fin de la 1ère journée

2e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 Les clauses contractuelles du marché d'assurance

- Les clauses d'ordre public issues du droit des assurances
- Les clauses exorbitantes de droit commun
- ▶ Cas pratique. Étude d'un dossier de consultation d'un marché d'assurance

10h30 Pause

10h45 Les procédures de passation applicables au domaine de l'assurance

- Les seuils et leur appréciation en matière d'assurance
- Les procédures de passation applicables au domaine de l'assurance

12h30 Déjeuner

14h00 La prise d'effet du marché public d'assurance

- La notification et la note de couverture
- La reconduction du contrat
- ▶ Cas pratique. Présentation d'une note de couverture

15h30 Pause

15h45 La vie du contrat

- Le paiement de la prime
- L'aggravation du risque
- Les modifications des termes du contrat
- Le principe de l'exception d'inexécution
- Les cas de résiliation
- ▶ Cas pratique. Paiement de la prime et aggravation du risque

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Mathieu TORT

Anciennement Responsable des achats et des marchés publics de plusieurs organismes publics

COMPÉTENCES JURIDIQUES

- Contrôle juridique des marchés publics et autres contrats complexes
- Expertise juridique à destination des acheteurs
- Expertise juridique à destination des maîtres d'ouvrage publics
- Expertise juridique en droit des collectivités territoriales
- Expertise juridique en droit de la construction
- Expertise précontentieuse
- Gestion du contentieux
- · Maîtrise du droit des marchés publics sénégalais

COMPÉTENCES MANAGEMENT

- Mobilisation et encadrement d'une équipe
- Gestion stratégique de projet
- Analyse et gestion comptable
- Gestions des méthodologies et process achats
- Construction d'indicateurs financiers d'activité et d'évaluation des résultats
- Travail en réseau et en partenariat

ANIMATION ET FORMATION

 Maîtrise des techniques et des processus de négociations réputées difficiles

LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

O notre catalogue

O notre newsletter

O appel téléphonique

O notre site internet

O bouche-à-oreille

O un emailing



POUR —			
VOUS	Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.frTéléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60		
INSCRIRE			
	— Connectez-vous sui	r notre site internet :	: www.cfc.fr
Établissement	/ Organisme		
Adresse			
CP	Ville		
Tél	Email		
N° SIRET			Activité / Code NAF
Nom du respo	nsable de formation (po	ur suivi du dossier)	
Tél	Email		
Nom du signa	taire de la convention de	formation	
Formation cho	oisie		
Nom de la forr	nation ou du parcours		
Lieu retenu			Date(s) ou cycle(s)
Participant(s)	:		
1 er Nom		Prénom	
Fonction			
Tél. portable		Email	
2e (-15 %) Non	າ	Prénom	
Fonction			
Tél. portable		Email	
3º (-25 %) Nor	n	Prénom	
Fonction			
Tél. portable		Email	
Coût total	Code promo		Financement OPCO : O oui O noi
			ransmis en amont de la session.
			Date :
Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).			
			Cachet et signature
Votre rencontre avec CFC s'est faite par :			

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 2080 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit deconserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectificationou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris Tél.: 01 81 89 34 60 - Email: ins@cfc.fr - **Site web: www.cfc.fr**

